



Christophe Marion

Député de la 3^{ème} circonscription de Loir-et-Cher

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

L I B E R T É - É G A L I T É - F R A T E R N I T É

Vendôme, Le 27 mars 2023

Monsieur le Maire,

Je vous sais, comme moi, interpellé quotidiennement par vos administrés au sujet du manque de médecins dans notre département. Je vous sais aussi extrêmement mobilisé pour répondre à cette attente. Nombreux sont les élus loir-et-chériens qui ont bâti des maisons de santé, salarié des médecins, proposé des aides financières ou logistiques pour attirer ces professionnels dans leurs communes. Mais, malgré ces immenses efforts engagés par les élus municipaux, communautaires et départementaux de Loir-et-Cher, l'offre de soins continue de se dégrader et de préoccuper, à juste titre, nos concitoyens.

Depuis mon élection comme député de la 3^{ème} circonscription de Loir-et-Cher, je m'attèle donc à poursuivre vos efforts. J'ai ainsi intégré en juillet un groupe de travail transpartisan, réunissant des députés de gauche, de droite et du centre, pour travailler à une solution législative et nationale qui compléterait les réponses territoriales déjà mises en œuvre.

Après de nombreuses auditions et réunions, notre groupe de travail a abouti à l'élaboration d'une proposition de loi que nous avons officiellement déposée le 17 janvier dernier. Cette proposition s'articule autour de trois idées principales : la régulation de l'installation des professionnels de santé, la réorganisation de l'exercice des soins et une réforme des études de médecine. Vous pourrez consulter cette proposition de loi dans son intégralité grâce à l'exemplaire que je vous adresse en pièce jointe ou en lire sa synthèse détaillée, également jointe à ce courrier. N'hésitez pas d'ailleurs à me faire part de vos remarques ou de votre expérience sur ces sujets.

Malheureusement, notre proposition de loi n'a pas encore été inscrite à l'ordre du jour de notre Assemblée. C'est pourquoi, nous essayons de réunir autour d'elle un maximum de soutiens. Nous espérons qu'un engouement politique et populaire pourrait imposer notre proposition dans le débat public et rendre indispensable son examen parlementaire.

Pour ce faire, nous avons lancé une pétition de soutien qui réunit pour l'heure plus de 30 000 signatures. Si vous souhaitez également la signer, je vous invite à vous rendre à l'adresse suivante : <https://www.change.org/p/pour-en-finir-avec-les-déserts-médicaux> ou à scanner le QR Code ci-après. Si vous souhaitez que vos administrés aient également la possibilité de signer cette pétition, qu'ils soient équipés numériquement ou non, je mets à votre disposition, en pièces jointes, une affiche mettant en valeur le QR Code ainsi qu'une pétition au format papier. Vous pourriez, si vous le souhaitez, disposer ces deux éléments à l'accueil de votre mairie. Je vous laisse le soin de me les retourner lorsque vous le jugerez nécessaire. Ces moyens de communication participeraient ainsi à faire connaître notre proposition de loi dans toute la 3^{ème} circonscription de Loir-et-Cher et à encourager nos concitoyens à participer, à leur échelle, au processus législatif.





R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

L I B E R T É - É G A L I T É - F R A T E R N I T É

Christophe Marion

Député de la 3ème circonscription de Loir-et-Cher

En parallèle, notre groupe de travail organise depuis février dernier ce qu'on a appelé « un Tour de France des Déserts Médicaux ». Nous nous rendons ainsi, chaque semaine, dans les circonscriptions des uns et des autres pour expliquer notre proposition de loi aux citoyens volontaires. Le 12 avril prochain, notre Tour de France s'arrêtera à Vendôme. J'aurais donc le plaisir de recevoir mes collègues au Minotaure pour expliciter notre démarche aux Loir-et-Chériens. Si cette réunion publique suscite votre intérêt, j'aurais grand plaisir à vous y retrouver. Je vous invite donc à vous joindre à nous le **12 avril 2023 à 19h au Minotaure de Vendôme**. Cette date est aussi inscrite sur l'affiche que je vous proposais précédemment, vos habitants seront ainsi également conviés à cette réunion publique.

Après avoir suscité une adhésion populaire, notre groupe de travail a pensé réunir le soutien de ses élus locaux. Nous avons recueilli en amont l'avis des principales associations d'élus de notre pays qui ont toutes soutenu notre proposition. Cette dernière consiste à suggérer aux élus locaux de nos circonscriptions respectives qu'ils nous apportent leur soutien en proposant à leurs conseils le vote d'une motion. Nous espérons, en effet, qu'une telle approbation des élus locaux à notre proposition constitue un symbole puissant aux yeux de nos collègues députés et sénateurs. Je vous adresse donc, en deuxième pièce jointe, cette motion dans l'hypothèse où vous souhaiteriez accompagner notre démarche.

Naturellement, je vous transmettrai l'ensemble de ces documents en version numérique si cela peut faciliter votre action.

Je tiens, pour finir, à vous assurer de mon plein engagement, à votre côté, dans la lutte contre la désertification médicale. N'hésitez jamais à réclamer mon soutien à vos projets et sentez-vous totalement libre de m'accorder le vôtre. Ce courrier n'est qu'une proposition de ma part et ne vous oblige en rien.

En vous remerciant sincèrement pour votre compréhension et votre aide, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Bien cordialement

Christophe MARION
Député de Loir-et-Cher

Pièces jointes :

1. Exemple de la proposition de loi transpartisane n°741
2. Synthèse de la proposition de loi transpartisane n°741
3. Affiche invitant à signer la pétition en ligne et à se rendre à la réunion publique du 12 avril à Vendôme
4. Equivalent en format papier de la pétition en ligne
5. Proposition de motion à soumettre à votre conseil municipal=